

Communiqué

Le mois béni de Ramadan touche à sa fin et nous en vivons la dernière décade particulièrement importante. Ces nuits et jours sont très précieux pour le musulman qui, à l'image du Prophète – que les Prières et la Paix de Dieu soient sur lui- redouble d'efforts dans la prière et les bonnes œuvres. Après ces jours de spiritualité et de partage, les musulmans de France fêteront la fête de l'Aïd Al Fitr (fête de la rupture du jeûne) le jeudi 13 mai 2021.

Musulmans de France rappelle que le montant de l'aumône liée à cette fête – Zakat al Fitr – est de 7 euros par personne. Le montant de la compensation pour les personnes empêchée durablement de jeûner – Al Fidya- est de 5 euros par jour, soit 150 euros pour les 30 jours de jeûne de cette année. Cette année encore, les offices de la fête de l'Aïd se dérouleront dans un contexte sanitaire très délicat. Les hôpitaux maintiennent des taux d'occupation très important dans les services dédiés à la covid-19, le personnel soignant reste très éprouvé et a besoin de notre soutien. Des décès ont malheureusement lieu tous les jours et beaucoup de gens sont victimes de séquelles au long court.

Face à cette situation, nous devons redoubler de vigilance dans les moments de rassemblements tels que la prière de l'Aïd. C'est pourquoi Musulmans de France appellent les responsables des mosquées et les fidèles à prendre en considération les recommandations suivantes :

- Maintenir un protocole strict avec les mesures de désinfection, aération en continu, gestion des flux, port du masque obligatoire etc.
- Organiser deux ou trois offices (voire plus) en les espaçant d'au moins 30 minutes pour laisser le temps aux fidèles de quitter et en veillant à l'aération des salles de prières ainsi qu'à la désinfection de certains lieux communs
- Toute personne présentant des symptômes pouvant évoquer la covid-19 (fièvre, courbatures, toux, diarrhées etc.) doit absolument s'abstenir de fréquenter la mosquée
- Nous conseillons à toute personne vulnérable de ne pas assister à la prière collective de l'Aïd à la mosquée. Préserver sa santé est une obligation morale et religieuse, tandis que la prière de l'Aïd est recommandée.
- Les personnes ne pouvant venir à la mosquée sont encouragées à accomplir la prière de la fête de l'Aïd Al Fitr en famille au sein de leur foyer.
- MF rappelle qu'en fonction des données locales concernant la situation épidémique et du niveau attendu de fréquentation des mosquées, les responsables des lieux de culte peuvent décider de ne pas célébrer la prière de l'Aïd et de garder portes closes par souci de préserver la santé publique.
- Après la prière, nous serons nombreux à rendre visite à un proche parent, à nos amis. Les réjouissances de ces jours à venir ne doivent pas nous faire oublier notre responsabilité dans la propagation du virus. Nous recommandons aux fidèles la plus grande prudence et à maintenir constamment les gestes barrières et le port du masque lors de ces moments de convivialité.

Nous sommes appelés à faire preuve de patience comme l'ensemble de nos concitoyens. En mémoire à la centaine de milliers de victimes en France et aux millions de victimes dans le monde, soyons vigilants et protégeons-nous les uns les autres.

Cette fin de Ramadan s'accompagne de nombreuses actions sociales ou humanitaires en faveur des personnes démunies. Là aussi, redoublons d'efforts pour être présent à leur côté et les soulager par le don, la bonne parole, le sourire et le soutien. La crise sanitaire a renforcé les situations précaires de beaucoup de personnes, ne les oublions pas en ces jours bénis.

La Courneuve, le 6 mai 2021

Musulmans de France (MF)